

**CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE  
ET DE FINANCEMENT**

REALISATION D'UN DISPOSITIF D'ECLAIRAGE PUBLIC ET REAMENAGEMENT DES TROTTOIRS DANS  
LE CADRE DE LA REHABILITATION DE L'OUVRAGE D'ART DE FRANCHISSEMENT DE LA SARRE RD623  
A SARRE UNION

**ANNEXE N° 1**  
**Programme des travaux**

**I – TRAVAUX SUR L'OUVRAGE D'ART, PROPRIETE DE LA CEA**

**RD623** : RD de catégorie 3A  
Trafic PL: 120/PL/J (données 2019)

L'ouvrage en question, d'une longueur totale d'environ 180 ml, est du type multi-arches composé de 14 voûtes « plein cintre » en maçonneries sur lesquelles une dalle en béton armé a été réalisée en 1958.

Les pathologies rencontrées sont les suivantes :

- Défaut majeur du système d'étanchéité,
- Altération des corniches en béton armé,
- Disjointoiement général des maçonneries voir lacunes de pierres localisées.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- réfection générale des superstructures de l'ouvrage (étanchéité, couche de roulement, trottoirs, corniches, dispositifs de sécurité, assainissement),
- réfection des parements dégradés des voûtes et des piles.

**II – AUTRES TRAVAUX AUX ABORDS DE L'OUVRAGE D'ART RELEVANT DE LA  
COMPETENCE COMMUNALE**

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Assurer une continuité de l'éclairage public entre le centre-ville et le quartier de la Villeneuve
- Mise en accessibilité PMR de l'ensemble des cheminements piétons.

**CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE  
ET DE FINANCEMENT**

REALISATION D'UN DISPOSITIF D'ECLAIRAGE PUBLIC ET REAMENAGEMENT DES TROTTOIRS DANS  
LE CADRE DE LA REHABILITATION DE L'OUVRAGE D'ART DE FRANCHISSEMENT DE LA SARRE RD623  
A SARRE UNION

**ANNEXE N° 2**  
**Enveloppe financière prévisionnelle**

PRESTATIONS		MONTANTS ESTIMES	PART COMMUNALE	PART CeA
TRAVAUX SUR VOIRIE DEPARTEMENTALE REHABILITATION D'OUVRAGE D'ART		824 505.00€	64 690.00€  <i>Répartition :</i>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation des trottoirs : 2 560€</li> <li>• Eclairage de l'ouvrage : 62 130.00€</li> </ul>	759 815.00€
Frais ANNEXES	Frais d'insertion	/	/	/
	Frais de coordonnateur SPS	1 043.00€	81.83€	961.17€
	Frais de maîtrise d'œuvre	/	/	/
<b>TOTAL DE L'OPÉRATION (HT)</b>		<b>825 548.00€</b>	<b>64 771.83€</b>	<b>760 776.17€</b>
<b>TVA (20,0%)</b>		<b>165 109.60€</b>	<b>12 954.37€</b>	<b>152 155.23€</b>
<b>TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC)</b>		<b>990 657.60€</b>	<b>77 726.20€</b>	<b>912 931.40€</b>
<b>TOTAL TTC arrondi Incluant 2 % pour révision des prix</b>		<b>1 010 471.00€</b>	<b>79 281.00€</b>	<b>931 191.00€</b>

**CONVENTION DE TRANSFERT TEMPORAIRE DE MAITRISE D'OUVRAGE  
ET DE FINANCEMENT**

REALISATION D'UN DISPOSITIF D'ECLAIRAGE PUBLIC ET REAMENAGEMENT DES TROTTOIRS DANS  
LE CADRE DE LA REHABILITATION DE L'OUVRAGE D'ART DE FRANCHISSEMENT DE LA SARRE RD623  
A SARRE UNION

**ANNEXE n°3**  
**Plan de situation**

